

Chemins de pèlerinages : l'autre atout attractivité du secteur de Gorrion

-Article du Publicateur libre – 10 mai 2023

Mai 2023. Les chemins de pèlerinage, vers le Mont-Saint-Michel, et vers Saint-Jacques-de-Compostelle sont nombreux dans le Bocage Mayennais. Un atout attractivité à développer.



Des randonnées de pèlerinage sont possibles dans le Bocage Mayennais à Gorrion en Mayenne.

©Guillaume JEANNE

Mai 2023 : le **Bocage Mayennais** autour de [Gorrion](#) et [Ambrières-les-Vallées](#) est proche du **Mont-Saint-Michel**. Aussi, deux voies anciennes de marche, et de pèlerinage le traverse.

L'une part de Tours / **Le Mans**, l'autre Angers. Des liens sont également possibles pour relier, de ces deux villes, ensuite, **Saint-Jacques-de-Compostelle**, en Galice, en passant ou non, par le **Puy-en-Velay** (point de départ généralement admis concernant [Saint-Jacques](#)).

Dix communes

C'est une chance pour le territoire. Il peut en être tiré une attractivité, touristique et/ou, culturelle (s'associant avec Pontmain), supplémentaire. Dix communes sont directement concernées : « Châtillon-sur-Colmont, Brecé, [Gorrion](#), Colombiers-du-Plessis, Levaré, La Dorée et Landivy pour le Chemin montais en provenance de Tours et du Mans ; et Montaudin, Saint-Mars-la-Futaie, Pontmain pour celui depuis Angers », précise Jean-Marc Allain, élu en charge.

Compostelle 53

C'est pourquoi la [CCBM](#) (Communauté de communes du Bocage Mayennais) souhaite s'engager dans deux partenariats, avec deux associations représentant ces chemins, le premier avec « Les Chemins du Mont-Saint-Michel », le second avec « Compostelle 53 ». À la clef, des actions collectives pour valoriser, promouvoir et développer ces itinéraires de marche.

Les associations

S'ils sont validés, les associations devront « mentionner sur leur site internet l'identité des communes de la CCBM (Communauté de communes du Bocage Mayennais) comme « Communes des Chemins du Mont-Saint-Michel ou Compostelle », assurer le balisage de l'itinéraire, concourir à l'amélioration de l'offre d'accueil et hébergement, organiser des événements et des animations sur les Chemins du Mont-Saint-Michel, apporter une contribution à la rédaction de notices sur la thématique des pèlerinages et assurer ou relayer la communication », détaille Jean-Marc Allain.

La collectivité

En contrepartie, la CCBM s'engagera également à « communiquer sur les Chemins du Mont traversant son territoire sur son site internet, et sur tout autre support, assurer la communication sur les animations et événements organisés localement sur la thématique des Chemins du Mont-Saint-Michel, contribuer à l'accueil des marcheurs et pèlerins en encourageant l'offre de structures et d'hébergement adaptés ».

Le débat

Avant les votes permettant de valider ces partenariats, le sujet a amené à de nombreuses remarques.

« Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces chemins », indique un élu. « Je suis d'accord, continue Jean-Marc Allain. Hier encore, nous avons eu des marcheurs qui sont passés en mairie, pour demander le chemin, ce dernier s'avérant mal indiqué d'après eux, principalement entre Levaré et Gorron ».

Marqueurs spécifiques

Il est alors précisé que la mise en route de ces partenariats générera un balisage en règle. Plus que des chemins de randonnée, ce sont des chemins de pèlerinage, avec des marqueurs spécifiques.

Il y aura pose de clous en bronze, avec la représentation d'une coquille
Alain-Prosper Chauvin, maire de Châtillon-sur-Colmont, délégué.

Pas exigeants

« Ce qui est bien, c'est que ces pèlerins ne sont pas exigeants. Ils ne veulent pas des quatre étoiles ! » .

A l'origine de ce partenariat, des demandes de retraités du secteur, parfois d'anciens élus et agriculteurs.

« C'est fou de constater que, parfois, ceux qui avaient jadis agi pour supprimer les chemins sont aujourd'hui ceux qui veulent les remettre ! »

Alain-Prosper Chauvin.Délégué communautaire

Peu après, les votes ont eu lieu, et ont validé la signature de la convention. Elle durera trois ans. La CCBM versera également 500 € aux associations.

Les votes concluent au lancement de ces partenariats entre la CCBM et les deux associations de chemins de pèlerinage.